

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

Convocations adressées le 02 juin 2023

ORDRE DU JOUR :

- Attribution logement n°1 Ecole
- Approbation du compte de gestion 2022
 - o Commune et Lotissement
- Vote du compte administratif 2022
 - o Commune et Lotissement
- Convention d'assistance avec l'Agence Technique Départementale (ATD) – travaux voirie
- Dossier FAERBER : autorisation à la trésorerie engagement procédure saisie
- Infos et questions diverses

L'an deux mil vingt-trois le vendredi neuf juin, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire à dix-neuf heures, sous la présidence de Mme Aline GALLY, Maire.

Etaient présents : Mrs Vincent AHU Adjoint, Francis PARENT ;
Mmes Brigitte BARBIER, Isabelle DOMINJON, Sandra FEVRE, Séverine GIORZA ;
Mrs Bruno BROUSSEAU, Pascal FEVRE ;

Absents excusés : -

Absents : Mrs Yves POMMIER, Mickaël BROUSSEAU

Secrétaire : M. Vincent AHU



ATTRIBUTION LOGEMENT N°1 - ECOLE :

Visa Préfecture le :

Le Maire propose de l'attribuer à M. Mathys BOUTEILLER, futur apprenti de la commune. Le Conseil Municipal décide d'attribuer le logement n°1 de l'Ecole (9 Pour, 0 Contre, 0 Abstention) à M. Mathys BOUTEILLER à compter du 15 août 2023.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022

Visa Préfecture le :

- **Commune** :
Le Conseil Municipal approuve (9 Pour, 0 Contre, 0 Abstention) le compte de gestion 2022 de la commune, dressé par Monsieur le Percepteur de Chablis.
- **Lotissement** :
Le Conseil Municipal approuve (9 Pour, 0 Contre, 0 Abstention) le compte de gestion 2022 du lotissement, dressé par Monsieur le Percepteur de Chablis.

PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Madame le Maire sort de la salle de Conseil lors de la présentation et du vote.

- **Commune**
L'Adjoint, Vincent AHU présente à l'assemblée le compte administratif de la commune, qui fait ressortir les résultats suivant au 31/12/2022 :

Section Investissement	:	Déficit	:	- 36 607.16 €
Section Fonctionnement	:	Excédent	:	231 025.04 €
Soit un résultat global de	:	Excédent	:	194 417.88 €

Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2022 du budget principal (8 Pour, 0 Contre, 0 Abstention).

▪ **Lotissement**

L'Adjoint, Vincent AHÜ présente à l'assemblée le compte administratif de la commune, qui fait ressortir les résultats suivants au 31/12/2022 :

Section Investissement	:	Excédent	:	75 032.98 €
Section Fonctionnement	:	Excédent	:	<u>1 990.83 €</u>
Soit un résultat global de	:	Excédent	:	77 023.81 €

Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2022 du budget lotissement (8 Pour, 0 Contre, 0 Abstention).

CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE (ATD) – TRAVAUX VOIRIE :

Le Maire présente au Conseil Municipal la convention d'assistance du département pour assister la Commune pour les travaux d'aménagement RD 34 au carrefour rue de la Fontaine, Rue aux Cannes. Le montant de cette convention s'élève à 1 950 € TTC et cout des honoraires pour une réunion supplémentaire est de 162.50 € HT, soit 195.- € TTC.

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer la convention avec l'ATD (9 Pour, 0 Contre, 0 Abstention).

DOSSIER FAERBER : AUTORISATION A LA TRESORERIE ENGAGEMENT PROCEDURE SAISIE :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les évènements liés au dossier FAERBER. Le Conseil Municipal délibère favorablement (9 Pour, 0 Contre, 0 Abstention) pour autoriser le Service de Gestion Comptable (SGC) de Chablis à lancer la procédure de saisie immobilière sur l'habitation au 14 Grande Rue à VARENNES (89144).

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

* **Travaux voirie** : Le Maire présente les devis de l'entreprise GCTP reçus en mairie pour les travaux suivants :

- Reprise de voirie sur l'ensemble de la commune (rebouchage de trous et reprofilage) pour un montant de 4 614.96 € HT, soit 5 537.95 € TTC. Le Conseil Municipal accepte le devis (9 Pour, 0 Contre, 0 Abstention)
- Réfection Rue du Chapiteau pour un montant de 10 468.80 € HT, soit 12 562.56 € TTC. Le Conseil Municipal accepte le devis (9 Pour, 0 Contre, 0 Abstention)
- Rue de Besançon : aménagement accotement, curage fossé et pose dalle stabilisation accotement pour un montant de 7 459.26 € HT, soit 8 951.11 € TTC. Le Conseil Municipal accepte le devis (8 Pour, 0 Contre, 1 Abstention)

* **Convention avec le Centre de Gestion de l'Yonne (CDG 89): dispositif de signalement** : le Maire informe le conseil municipal de l'obligation de mettre en place un dispositif de signalement des actes de violences et de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexiste pour le personnel communal et les élus. Ce dispositif coute 100 €/an. Le Conseil Municipal approuve et autorise (9 Pour, 0 Contre, 0 Abstention) le Maire à signer la convention avec le CDG 89.

* **Subvention CIFA** : Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier reçu du CIFA demandant le versement d'une subvention. Le Conseil Municipal décide d'attribuer 50 € et autorise la modification du budget principal 2023 (9 Pour, 0 Contre, 0 Abstention).

***Campagne stérilisation des chats** : Le Maire propose de renoncer à l'aide de l'association 30 millions d'amis compte tenu des exigences posées par cette association. Le Conseil Municipal délibère favorablement (9 Pour, 0 Contre, 0 Abstention) pour l'utilisation de 500 € pour la stérilisation des chats errants de Vareennes.

***Chemin des chaumes** : Le Maire expose le problème rencontré chemin des chaumes liés aux dépôts de gravats, ce qui empêchait la bonne utilisation du chemin. L'intervention de l'entreprise BARBIER a été très rapide. Le coût de cette intervention s'élève à 576.- € HT, 691.20 € TTC.

***Convention avec Méré** : Le Maire fait part au Conseil Municipal de la convention mise en place avec Méré pour la mise à disposition de l'employé communal et de l'épareuse. Pour le 1^{er} passage, l'employé communal est intervenu sur 4.5 jours.

***Conseil Communautaire** : Le Maire informe le Conseil Municipal sur les principaux points vus à la réunion du 8 juin dernier.

***Location salle des loisirs au 31 décembre** : M. Bruno BROUSSEAU pose la question sur l'impossibilité de louer la salle des loisirs le 31 décembre. Le Maire et les adjoints proposent d'étudier ce sujet et de le mettre à l'ordre du jour lors du prochain conseil municipal.

***Bancs cimetière et allée du cimetière** : Mme Brigitte BARBIER évoque le problème d'accès au cimetière à pied par les personnes âgées durant l'absence de bancs lors de leur entretien. Le Maire propose de laisser un banc dans l'allée du cimetière lors de la prochaine campagne d'entretien.

***Rappel du bien vivre ensemble** : Trois différents conseillers demandent à ce que les horaires autorisés pour les travaux d'entretien des espaces verts (tontes, débroussailluse, travaux de maçonnerie...) soient rappelés à la population.

La séance a été levée à 22 h 00.

A Vareennes, le 12 juin 2023

Le Maire,

Aline GALLY

